

réseau d'accompagnement des

PARENTS

Schéma et Réseau
départementaux d'accompagnement des
parents du Bas-Rhin (SDAP)

Missions et fonctionnement



réseau d'accompagnement des
PARENTS

Septembre 2016



Le *Schéma* départemental d'accompagnement des parents

Signé le 10 octobre 2014, le Schéma est un outil d'aide à la décision pour les collectivités et l'ensemble des acteurs, sa vocation est de développer, améliorer et coordonner les politiques "petite enfance" et "parentalité". Il est signé par :

- **Les co-pilotes** : Etat - Caf - Conseil Départemental,
- **Les signataires** Education Nationale ; Justice ; Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Alsace ; Association des Maires du Bas-Rhin ; Ville de Strasbourg ; Union Départementale des Associations Familiales (Udaf)

Six finalités transversales sont visées :

- La réduction des inégalités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant, tant sur les modes d'accueil individuel que collectif
- La réponse aux besoins spécifiques des familles, en particulier l'accès des enfants en situation de handicap et des enfants des familles vulnérables
- Le maillage progressif du territoire en matière d'offre d'accompagnement à la parentalité
- Le renforcement de l'articulation de l'accueil du jeune enfant et des actions de soutien à la parentalité,
- L'impulsion d'une action coordonnée des acteurs sur le territoire
- L'amélioration de l'information des familles sur l'offre disponible

Il se décline en « situation de vie »

- Devenir parent
- Etre parent d'un jeune enfant
- Etre parent d'un enfant de 6 à 11 ans ou être parent d'un adolescent
- Séparés mais toujours parents
- Etre parent et confronté à une situation de handicap
- Etre parent et confronté à un décès

Il fonctionne avec 2 instances :

	MISSIONS	MEMBRES	FREQUENCE
Instance de décision : le CCPAP (comité de coordination des politiques d'accompagnement des parents)	En charge du pilotage et du suivi de la mise en œuvre du schéma	Les signataires du SDAP	3 réunions annuelles
Instance de consultation et de réflexion : la CDAP (Commission Départementale d'Accompagnement des Parents)	Instance consultative et de réflexion sur l'ensemble des enjeux associés à la politique d'accompagnement des parents	Les acteurs institutionnels et professionnels impliqués dans la mise en œuvre des priorités du schéma.	2 réunions annuelles

Les actions prioritaires 2016-2017**1. Devenir parent**

Promotion du recours au congé paternité et au congé paternel parental (enjeu PREPARE) en y associant les parties prenantes, et anticipation des futurs besoins en modes de garde en favorisant notamment la réactivité des acteurs.*

**La Prestation Partagée de l'Education de l'Enfant (PREPARE) instaure depuis le 1er janvier 2015 le partage obligatoire du congé parental entre les deux parents. A défaut, il est réduit à 24 mois (au lieu des 36).*

2. Etre parent d'un jeune enfant

Relayer et adapter l'initiative nationale de développement des crèches à vocation d'insertion professionnelle et poursuivre le développement de l'accueil accompagné* pour les enfants en difficultés spécifiques.

**Les crèches à vocation d'insertion professionnelle permettent aux personnes prêtes à s'engager dans une démarche d'insertion, de bénéficier d'un mode de garde pour leur enfant ainsi que d'un accompagnement spécifique autour de l'emploi. L'accueil accompagné oriente les enfants rencontrant des difficultés spécifiques pour les accompagner vers des structures d'accueil et au sein de ces dernières*

Accompagner et réguler le développement des Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM).

Encourager le développement d'actions de prévention concernant l'impact des écrans sur le sommeil des enfants de moins de 3 ans.

Scolarisation des moins de 3 ans : Veiller à une offre équilibrée sur le territoire (QPV/REP)

3. Etre parent d'un enfant de 6 à 11 ans

Pour les actions CLAS renouvelées par les opérateurs : veiller à ce qu'ils s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue et d'évaluation de leur projet, notamment en faisant le lien entre le bilan de l'action, (transmis en fin d'année scolaire par les opérateurs) et le contenu des actions renouvelées l'année scolaire suivante.

Suivre l'évolution du taux de formalisation de partenariat et les éventuelles difficultés rencontrées par les porteurs de projets CLAS, notamment en mesurant la pertinence du « kit » de documents mis à leur disposition.

Charte de la coéducation: Accompagner la diffusion de la charte et favoriser son appropriation.

4. Etre parent d'un enfant ou d'un adolescent

Favoriser les temps d'échange entre parents, autour de la relation parents-adolescents afin de valoriser les dialogues entre pairs.

Définition des conduites à risques et des attentes associées en termes d'actions d'accompagnement des parents afin de les promouvoir dans les appels à projets et de permettre aux acteurs de s'en saisir.

Renforcement des liens et mise en cohérence des politiques d'accompagnement à la parentalité déployées au sein du SDAP et les politiques publiques de prévention des conduites à risques dans les domaines de la santé et de la citoyenneté (CLS, FIPD, PAEJ, CESC...) afin de développer l'engagement des parents.

Engager à l'échelle régionale une réflexion sur la politique jeunesse, en se fondant sur les travaux du plan priorité jeunesse, afin de décliner une politique publique partagée au niveau départemental.



5. Séparés mais toujours parents**Poursuivre la promotion de la médiation familiale.**

Développer et structurer l'information sur les droits et devoirs des parents séparés, notamment en accompagnant la mise en œuvre de la Garantie contre les Impayés de Pension Alimentaire (GIPA) en lien avec la médiation familiale et la justice.

Approfondir le partenariat entre la justice et les associations de médiation familiale pour la promotion d'une offre de service en direction des parents séparés, en association le cas échéant l'ordre des avocats.

Réfléchir au déploiement d'une offre de service renforcée voire complémentaire (exemple : espace de rencontre itinérant, développement des permanences de médiation familiale...).

6. Etre parent et confronté à une situation de handicap

Soutenir les centres de ressource pour poursuivre l'encouragement au décloisonnement des actions de soutien à la parentalité et de sensibilisation des acteurs.

Utiliser l'expérience du centre de ressource petite enfance et handicap pour étendre ce type d'activité aux jeunes enfants et aux adolescents.

Le rapprochement entre l'association Jeunesse Au Plein Air (JPA) et les fédérations des MJC et des CSC pourrait contribuer au développement de partenariats en la matière.

7. La Participation des parents

Elaborer et mettre un œuvre un plan destiné à favoriser la participation et l'implication des parents.

8. Priorités transversales

Afin de pouvoir bénéficier d'informations qualitatives, définir des critères d'évaluation :

- Sur le bénéfice des actions de soutien à la parentalité pour les parents d'enfants intégrés dans le CLAS,
- Sur la manière dont la participation des parents a été favorisée dans des actions REAAP.

Simplifier et accroître la lisibilité des dispositifs, en favorisant l'articulation entre les différents appels à projets (notamment REAAP et Politique de la ville) en termes de calendrier, de contenu etc.

Communiquer auprès des partenaires, sur l'actualité du schéma, du réseau et sur les différents appels à projets (contenu, mécanismes de financement, calendrier etc.) au premier trimestre 2017 afin de simplifier les démarches pour les opérateurs.

Participation de la Caf à l'évaluation nationale sur les schémas départementaux des services aux familles et restitution des conclusions de l'évaluation au niveau local.

Quelle réponse construire aux difficultés d'accès des parents ne maîtrisant pas la langue française ?

Faut-il identifier des priorités spécifiques par situation de vie, sur le thème de la prévention de la radicalisation ?

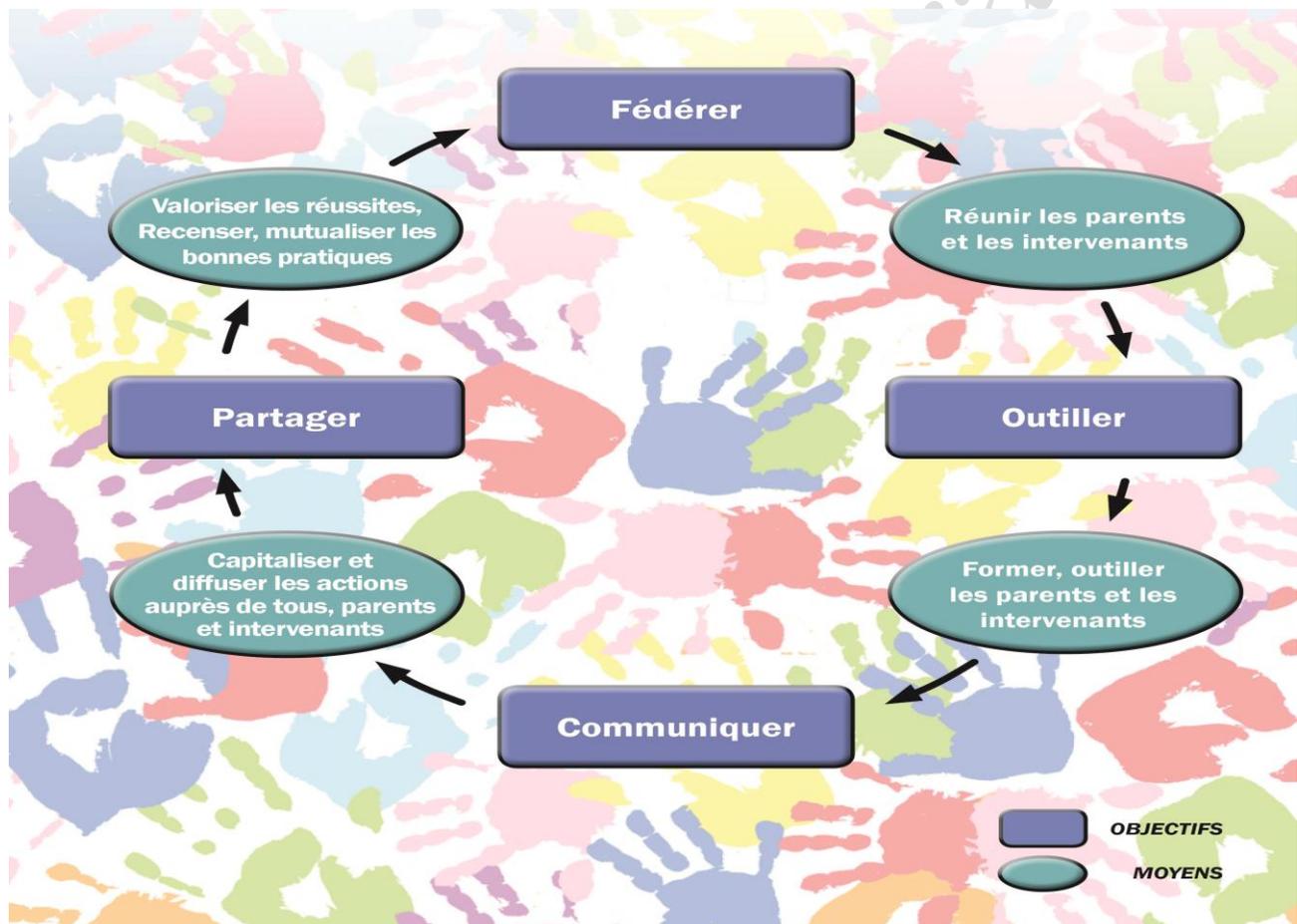


Le Réseau départemental d'accompagnement des parents

Le Réseau vise à accompagner la mise en œuvre du schéma départemental. En 2015: Le CCPAP a confié l'animation du réseau à l'Udaf en poursuivant 2 finalités :

- **Renforcer et développer les partenariats préexistant au schéma:**
 - entre acteurs institutionnels et professionnels des politiques de soutien à la parentalité
 - entre professionnels eux-mêmes
- **Favoriser l'accès à l'information et aux dispositifs de soutien à la parentalité,** pour l'ensemble des familles du Bas-Rhin

Son action se construit à partir de 4 axes de travail, qui sont :



Les acteurs relais

	AMBASSADEUR	REFERENT LOCAL
Qui est-il ?	Il représente une institution signataire du Schéma départemental d'accompagnement des parents (SDAP)	Un acteur local implanté et connu sur son territoire
Quel est son rôle ?	Il porte la voix du Réseau : <ul style="list-style-type: none"> à l'interne de son institution : il fait circuler l'information, il est un facilitateur à l'externe lorsqu'il participe à des rencontres, instances, ... 	Il décline les 4 axes de travail du Réseau sur son territoire : <ul style="list-style-type: none"> fédérer outiller communiquer partager
Comment ?	En faisant connaître le <i>Réseau</i> , par la diffusion des outils de communication par exemple : <ul style="list-style-type: none"> les plaquettes la Lettre du Réseau le site <p>En orientant les acteurs intéressés vers l'Udaf, responsable du <i>Réseau</i>.</p>	En utilisant les outils de communication du Réseau (les plaquettes : acteurs et parents, la Lettre du Réseau, le site et son outil de présentation)
Quel est son lien avec le Schéma (SDAP) ?	Sa participation aux instances du Schéma : <ul style="list-style-type: none"> il participe à la CDAP : commission départementale d'accompagnement des parents son institution est représentée au CCPAP : comité de coordination des politiques d'accompagnement des parents 	Il peut participer à la CDAP
Quel est son lien avec l'animateur du Réseau	Il participe aux rencontres des ambassadeurs (une à deux par an) pour : <ul style="list-style-type: none"> remonter les éléments, informations, besoins propres à son institution relayer auprès de son institution les avancées, décisions, besoins du Réseau <p>Le lien est activé si besoin.</p>	Il oriente les acteurs en recherche d'outils et/ou de besoin méthodologique et/ou formatif vers l'animateur du Réseau
		Il participe aux rencontres entre référents locaux organisées par l'animateur du Réseau pour : <ul style="list-style-type: none"> faire connaître ses besoins et ceux de son territoire contribuer à la réflexion commune pour favoriser l'implication des parents partager les expériences réussies sur son territoire

Les Ambassadeurs sont :

SIGNATAIRE	NOM-PRENOM, FONCTION	ADRESSE MAIL
Caisse d'allocations familiales (CAF)	Béregère BARBERA , Chargée de mission Nadia GANGLOFF , Référente projets	berengere.barbera@cafstrasbourg.cnafmail.fr nadia.gangloff@cafstrasbourg.cnafmail.fr
Conseil Départemental (CD)	Lucie MOREAU , Directrice de la mission Enfance Famille Christophe MEDER , Chargé de mission prévention Enfance et Famille	Lucie.moreau@bas-rhin.fr Christophe.meder@bas-rhin.fr
Etat	Dominique BASCOUL , Chargée de mission ville de la DRDJSCS	dominique.bascoul@bas-rhin.gouv.fr
Académie	Michèle WELTZER , Directrice Académique des services de l'Éducation Nationale Mr DICKELE , Directeur Académique Adjoint des services départementaux	Michele.Weltzer@ac-strasbourg.fr thierry.dickele@ac-strasbourg.fr
Éducation Nationale (EN)	Michel PETER , Inspecteur Éducation Nationale en charge de la mission Parentalité	ien.strasbourg9@ac-strasbourg.fr
Justice Cour d'Appel	Catherine BRUERE , Conseillère chargée d'un secrétariat général de la Cour d'Appel de Colmar	catherine.bruere@justice.fr
TGI de Strasbourg	Frédéric MAUCHE , juge aux affaires familiales	Frederic.mauche@justice.fr
TGI de Saverne	Vincent TOTARO , Président du TGI de Saverne	vincent.totaro@justice.fr
Mutualité sociale agricole (MSA)	Christelle EYDER , Administratrice de la Mutualité Sociale Agricole Geneviève LESPRIT , Responsable de l'Offre de Service Action Sociale	gacfermefleurie@hotmail.fr lesprit.genevieve@alsace.msa.fr
Association des Maires	Frédéric LECOMTE , permanent association des maires	frederic.lecomte@bas-rhin.fr
Ville de Strasbourg	Céline TERGAU , Cheffe de Projet Ateliers Territoriaux de Partenaires et Participation citoyenne en Politique de la Ville Régis GIUNTA , Chef de service, Direction de l'enfance et de l'éducation, Service périscolaire et éducatif	celine.tergau@strasbourg.eu Regis.GIUNTA@strasbourg.eu
Union départementale des associations familiales (Udaf)	Dominique LEBLANC , directeur général Samira BOUDOUAZ , chargée de mission	dblanc@udaf67.fr sboudouaz@udaf67.fr
Ambassadeurs non signataires du SDAP :		
Fédération des Centres socioculturels (CSC)	Zohra HAMOU-LHADJ , déléguée départementale	deleguee.fdcsc67@gmail.com
Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC)	Sébastien MAUDRY , coordinateur	sebastien.maudry@fdmjc-alsace.fr

Les référents locaux sont :

Territoire SAVERNE

Sarre-Union / Drulingen

DAHLEM M., RAM
marilyne.dahlem@ccpsu.fr
SCHUIMER N., CSC
nschuimer.lecentresarreunion@gmail.com

Saverne

LEYENDECKER P., CSC
pat.leyendecker@mairie-saverne.fr
MARTIN K., accueil de jour
kerstin.martin@bas-rhin.fr
URBES F., RAJ
info@reseau-animation-jeunes.org

Pays de la Petite Pierre

JADOT A., ComCom

Pays de la Zorn-Hochfelden

GUERARD O., FDMJC
olivier.guerard@payszorn.com
LEHMANN M-P.

Drulingen

RAJAONARIVELO D., RAM
ram.alsace-bossue@orange.fr

Territoire WISSEMBOURG

Niederbronn

Seltz



Territoire HAGUENAU

Bischwiller

LABARRE F., CASF
f.labarre@casf-bischwiller.net

Haguenau

LAURET S., CSC Langensand
familles@csc-langensand.com
ZUMSTEIN M-J, CSC
mjkz@hotmail.fr

Brumath

PFLUMIO M., Horizon jeunes
association@horizonsjeunes.fr

Territoire MOLSHEIM

Com com Rosheim

HAACKE, Com com
christine.haacke@ccc-r.com

Vallée de la Bruche

SCHEER C., RAM
colibri-bruche@wanadoo.fr

Wiwersheim

IVARS C., RAM
Ram.wiwersheim@alef.asso.fr

Territoire EUROMETROPOLE NORD

D'INCA, PEL Schiltigheim
Isabelle.dinca@ville-schiltigheim.fr

Hoenheim

BURG C., CSC Hoenheim
cschoenheim@orange.fr

Territoire SELESTAT

Obernai

HERTZ-THUIN V., CSC
cesf@cscarimbaud.com

Barr

FERLE, RAM

Benfeld - Erstein

BODILIS S. CS et Fam
PHILIPP M., AGF
el.philipp@gmail.com

Villé

SCHVERER B., MJC

Sélestat

LETORAL O., ville de Sélestat

Marckolsheim-Sundhouse

KARDOUH S., RAI

Territoire EUROMETROPOLE SUD

Ostwald

CLÉMENT A., CSF
epi.csf67@orange.fr

Illkirch

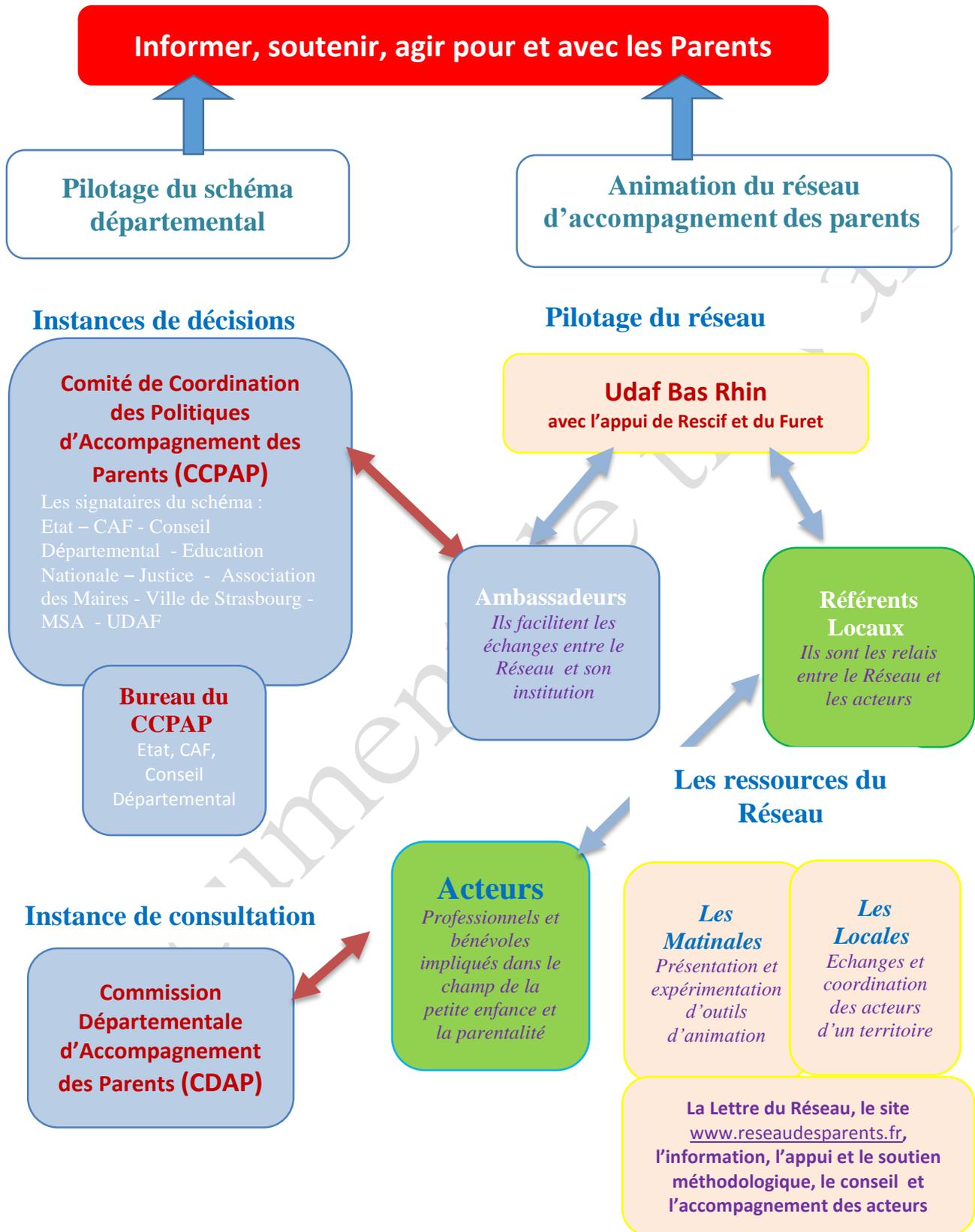
GAUCHER P., Ville d'Illkirch
p.gaucher@illkirch.eu

Lingolsheim

Référents territoriaux de l'animation :



Articulation Schéma - Réseau d'accompagnement des parents



*Les ressources du Réseau :***LES RENDEZ-VOUS DU RESEAU :****LES LOCALES POUR FEDERER**

Suite aux rencontres forums (2015), les locales ont pris le relais sur les territoires. L'objectif est de créer des points de convergence, des carrefours pour rendre lisibles les actions et les missions de chacun, pour réfléchir ensemble et comprendre comment se compléter, s'enrichir mutuellement.

Pour connaître les **dates et lieux** de rencontre de la locale près de chez vous : rendez-vous sur le site dans l'agenda des locales (<http://www.reseaudesparents67.fr/fr/les-locales-du-reseau.html>).

Vous avez manqué une réunion ?

Le **compte rendu** est disponible dans la rubrique PARTICIPER AU RESEAU, La vie du Réseau par territoire (<http://www.reseaudesparents67.fr/fr/la-vie-du-reseau-par-territoire.html>).

LES MATINALES POUR OUTILLER

Le besoin d'outils pour accompagner au mieux les familles et parents a été largement exprimé.

Pour y répondre, nous avons conçu les « MATINALES du Réseau ». Il s'agit, à travers une matinée partagée, de découvrir et d'expérimenter un outil d'animation.

Afin de permettre à tous de s'inscrire en fonction de son intérêt pour l'outil, cette matinale est itinérante : un outil présenté mensuellement.

L'APPUI ET LE SOUTIEN METHODOLOGIQUE :**AUPRES DES PARENTS**

Information et / ou recherche d'information
Conseil et orientation : en fonction de la problématique
Par téléphone, internet et/ou en présentiel
Thématique liée à la famille

AUPRES DES ACTEURS**Information, conseil et orientation**

Accompagnement de projet : information, co-construction, conseil et orientation

Accompagnement formatif : développer les compétences du porteur de projet sans passer par la formation (à l'animation, administrative, dossier de demande de subvention, ...)

Analyse de pratiques professionnelles en groupes qui permet la remise en question des acteurs, des projets et une réappropriation par les acteurs.

Formation : construction d'intervention, et de formation spécifique autour de l'accompagnement à la parentalité.

Co-construction d'outils d'animation

LA LETTRE DU RESEAU :

- 3 numéros dans l'année : (février, mai, octobre)
- Elle comporte :
 - Un dossier thématique permettant de présenter une structure, une mission, un dispositif (entre 600 et 2000 mots)
 - La rubrique « Partager une expérience » présente des actions mises en place sur les territoires (entre 200 et 400 mots)
 - La rubrique « Se documenter » qui propose des ressources : note de lecture, présentation d'outils (entre 200 et 1200 mots)

N'hésitez pas à proposer vos articles !

LES "PLUS" DU RESEAU :

- le site : plateforme d'information et d'orientation
- l'interconnaissance : la mise en relation avec les acteurs pouvant apporter les réponses à vos questions
- le soutien méthodologique : pour construire un projet, rechercher des financements adaptés, remplir un dossier de subvention
- l'accompagnement formatif
- le prêt d'outils d'animations et de supports bibliographiques

Contact :

animation@reseaudesparents67.fr

www.reseaudesparents67.fr

Chef de projet : Laura BITEAUD, lbiteaud@uadf67.fr